

Informations de base	
2013/0438(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Ajuster, avec effet au 1er juillet 2011, la rémunération et les pensions des fonctionnaires et autres agents de l'Union européenne et les coefficients correcteurs qui s'y appliquent Subject 8.40.09 Fonctionnaires, agents de l'Union, statut, tribunal administratif	